

**Ouverture du colloque sur les archives audiovisuelles.**  
**Archives nationales**  
**9 octobre 2014**

Au milieu des années 1970 j'ai eu la chance de pouvoir lancer un séminaire consacré à l'objet audiovisuel, organisé par l'Institut d'études politiques de Paris et l'Institut national de l'Audiovisuel (Ina) et qui a duré une trentaine d'années –avec un rayonnement dont témoigne l'assistance ici rassemblée.

A cette époque, la curiosité des historiens pour ce champ était encore extrêmement quasi nulle. Cela s'explique notamment par une sorte d'inquiétude, de répulsion et d'attrait à la fois qu'éprouvaient beaucoup d'universitaires en face de la radio et de la télévision considérés comme possibles sujets de recherche. Alors que le cinéma, en revanche, commençait d'être considéré avec un regard qui n'était pas seulement celui des spécialistes des films, au premier chef grâce à Marc Ferro. Progressivement, l'audiovisuel est devenu un sujet de curiosité. Chose très neuve. Il est significatif que parmi les volumes de l'ouvrage important de Jacques Le Goff et Pierre Nora, *Faire de l'histoire*, paru dans ces années-là, dont le troisième est consacré aux nouveaux objets, de curiosité, on ne trouve pas trace de la radio et de la télévision. Une avancée considérable a donc été accomplie et s'est poursuivie jusqu'aujourd'hui. En témoigne avec éclat la journée d'étude organisée ce 9 octobre 2014 aux Archives nationales.

Le cinquantenaire de l'inauguration de la Maison de la Radio – dénommée à présent Maison de Radio France – a été l'occasion de rappeler le discours magnifique prononcé par le général de Gaulle lors de son inauguration, le 14 décembre 1963 : « par tout ce qu'elle projette de vivant et d'émouvant, par la façon qui est la sienne, péremptoire et immédiate, [la radio] est le moyen d'information adapté par excellence à notre époque mécanisée, agglomérée et précipitée ». Il y avait là l'évidence de ce qui fait que nous sommes tous réunis pour cette journée d'étude avec autant de curiosité, pour ne pas dire de jubilation. On prit conscience de la diversité des intérêts qui pouvaient conduire vers la radio et vers la télévision.

La radio et la télévision sont les *reflets* d'une société, offrant des sources qui sont sans prix pour connaître la vie publique, la vie sociale, la vie culturelle et la vie politique d'une nation.

Elles sont aussi des acteurs, comme en témoignent toutes les questions que pose l'influence de ces médias sur l'évolution de la collectivité nationale, influence à la fois exagérée par le personnel politique (encore un peu aujourd'hui – moins qu'autrefois) et en même temps, à condition de considérer les choses selon des rythmes différents, qui s'impose à l'attention des chercheurs.

Ensuite, bien sûr, la radio et la télévision sont des *enjeux* qui attirent et

préoccupent tout ce qui peut vivre de fort dans la vie publique.

Enfin, n'oublions pas la radio et la télévision comme *diseuses d'histoire*. Dans la manière dont les historiens peuvent raconter le passé, l'interpréter et l'expliquer pour un large public, la radio et la télévision jouent leur jeu, d'une façon qui mérite d'être étudiée attentivement. Le beau travail d'Isabelle Veyrat-Masson consacré à la manière dont « la caméra explorait le temps » -c'est le titre de son livre- est à cet égard tout à fait illustratif. Et l'exposition récente organisée par elle et par Monique Sauvage au Conservatoire national des arts et métiers, qui a rencontré beaucoup de succès notamment auprès des jeunes générations, témoigne aussi, à sa manière, de l'actualité et de l'énergie de la recherche dans ce domaine.

Au fond, ce qui est fascinant et stimulant dans cette journée d'étude, c'est la rencontre, plus encore qu'ailleurs, entre l'instantané – voyez le propos de De Gaulle – et le travail de longue haleine, en profondeur, dont sont comptables les historiens. Il y a un choc des rythmes, des allures, des tempos entre le spontané, le vif, l'immédiat, la surface des choses d'une part, et d'autre part la nécessité, de longue haleine, de conserver les documents au service de la mémoire.

Je voudrais vraiment rendre hommage aux archivistes. J'ai pu admirer la façon dont ils ont inventorié les archives de mon secrétariat à Radio France pendant le temps où j'étais président de cette maison, en même temps que de RFI, entre 1982 et 1986. Leur travail est remarquable. Même si cela a pris un peu de temps, je savais qu'on ne les abandonnait ni aux termites ni à la moisissure ; mais j'étais curieux de savoir quand le système collectif aboutirait à ce qu'elles ré-émergent, bien classées. Comme un cadeau à mon narcissisme rétrospectif d'acteur et surtout à la recherche historique sur ces années– qui n'ont pas été sans importance dans l'évolution de l'audiovisuel public –, cet inventaire a été fait de très belle manière et est désormais accessible en ligne sur le site des Archives nationales. Je l'ai précédé d'une préface.

Ce que nous célébrons aussi ici ce sont plusieurs anniversaires : l'inauguration de la Maison de la Radio le 14 décembre 1963, dont j'ai déjà parlé, la transformation de la Radiodiffusion Télévision Française (RTF) en Office de Radiodiffusion-Télévision Française (ORTF) par la loi du 27 juin 1964, la naissance des chaînes emblématiques de Radio France la même année.

En janvier 2015, nous fêterons le vingtième anniversaire du début du dépôt légal de l'audiovisuel. A François I<sup>er</sup> nous devons la création du dépôt légal de l'imprimé. Ce roi méritait d'être célébré à la BNF ; j'ai d'ailleurs donné son nom à un auditorium. Il a naturellement fallu attendre plusieurs siècles pour que son œuvre soit complétée par le dépôt légal de l'audiovisuel, selon la loi du 20 juin 1992 que j'ai eu le privilège de porter au Parlement. Se rejoignent dans cet effort des institutions majeures, les organismes de télévision et de radio au premier chef, bien sûr, mais également l'Institut national de l'Audiovisuel et la Bibliothèque nationale de France (BNF), qui a en charge le dépôt de tout ce qui se vend et se

distribue dans le domaine de la radio et de la télévision. La proximité physique de l'Ina, installée dans les locaux de la BNF, incarne et en même temps facilite des relations indispensables. C'est une très belle collaboration qui symbolise le progrès collectif dans la prise en compte scientifique de l'audiovisuel.

Aujourd'hui, entre continuité et rupture, le défi d'Internet vient également affirmer sa présence et par conséquent s'imposer à l'attention des archivistes après celle des chercheurs. Le défi de la mémorisation de ce qui se passe sur la toile a été affronté à la BNF dès les années 2000 : course-poursuite entre d'une part l'augmentation formidable de la quantité d'informations, conduisant le chercheur jusqu'à l'ébriété, et d'autre part la capacité, grâce à une technique parallèle, de conserver et d'inventorier. Car conserver ne sert à rien sans ce fil d'Ariane qu'est l'inventaire réalisé par les archivistes.

Internet pose des questions neuves et durables, notamment celle du passage d'institutions qui étaient très clairement définies comme des centralisatrices dans la société à un système réticulaire, qui la modèle en profondeur et qui va avoir un impact majeur sur la manière dont les archivistes et historiens auront à travailler. Cela pose aussi des questions du côté de la mémoire et de l'oubli - mais nous passons là de la profession d'archiviste à des débats qui sont quasiment de philosophie, et concernent en tout cas directement le civisme et au seuil desquels, dans cette brève introduction à vos travaux, je m'arrêterai aujourd'hui.